



LA NOUVELLE  
PRISON POUR DETTES.

MAISON DE LA RUE DE CLICHY.



..... Deux onces de ta chair !  
*Le Marchand de Venise.*

Les édifices racontent l'histoire des temps qui  
les ont vus s'élever, et des peuples qui les ont  
construits ; la science monumentale est la meil-



leure de toutes les lumières historiques; mais à côté des recherches graves et profondes qui intéressent les annales des nations, l'observation rapide et journalière ne peut-elle pas recueillir des traits et des faits qui, sans avoir la prétention de creuser bien avant dans les ténèbres de la tradition, doivent aider à mettre en saillie les mœurs d'une époque.

L'empire a élevé sa colonne de bronze; la restauration bâtissait des églises; le jeu a édifié la Bourse; depuis nos discordes civiles les casernes se multiplient; l'industrie ne rêve que ponts suspendus, entrepôts et chemins en fer; l'usure réclamait, à son tour, la construction d'une nouvelle prison pour dettes, en même temps que le mandat d'arrêt politique disputait à la lettre de change le terrain qu'elle s'était réservé dans les bâtimens pénitentiaires de l'ancien couvent de Sainte-Pélagie.

Aussi, par une des plus noires soirées de l'hiver dernier, les gages vivans déposés par leurs créanciers dans l'édifice de la rue de la Clef, ont-ils appris qu'une demeure toute neuve leur était préparée. Ils ont quitté les longs et étroits corridors du vieux cloître? C'était en effet une étrange contradiction que cette prison pour dettes placée dans le quartier du rude travail, dans le faubourg Saint-Marceau, dont la misère

ne peut guère admettre les brillantes et insoucieuses relations qui aboutissent, le plus souvent, à la contrainte par corps. Du haut des galeries qui dominaient les toits de Sainte-Pélagie, on voyait le Jardin des Plantes, centre de savoir et d'étude, et l'hôpital de la Pitié, asile de souffrances; rien qui fût en harmonie avec la dissipation qui jadis peuplait la prison pour dettes. Aujourd'hui cette prison s'est posée dans la chaussée d'Antin, région de luxe, de prodigalité et d'agiotage; elle n'est séparée que par un mur du jardin de Tivoli, séjour de joies coûteuses et de plaisirs qui mènent gaiement à la ruine. Il semble au premier aspect que là était la véritable situation de la prison pour dettes. Eh bien! par une bizarre et inexplicable contradiction, l'élégance et la frivolité déchues remplissaient la prison du faubourg Saint-Marceau; maintenant le malheur véritable, la détresse et l'infortune imméritées prennent soin de garnir d'habitans la maison de la rue de Clichy.

Les dettes ne sont choses divertissantes qu'au théâtre. Le créancier est toujours un des personnages ridicules de la comédie. Dans la vie positive au contraire, dans l'existence sociale, les créanciers sont des choses très-sérieuses. En dépit des aphorismes du vaudeville, en dépit des



sarcasmes de la scène, les bons tours que l'on joue à ceux auxquels on doit, aboutissent toujours à la police correctionnelle ou à la prison pour dettes : la captivité ou la déconsidération dominant toutes ces joyeuses saillies. Malheur donc à celui auquel il arriverait de les prendre pour règle de sa conduite ! Dans cette circonstance, comme dans tant d'autres, le théâtre, bien loin d'être, selon l'expression consacrée, l'école ou le miroir des mœurs, n'offre qu'un reflet mensonger, et n'est qu'un fort dangereux précepteur.

Sainte-Pélagie (section de la Dette) avait acquis une haute et universelle réputation de bruyante débauche ; partout on représentait le prisonnier pour dettes armé d'un verre de vin de Champagne, et faisant résonner des refrains étourdissans de folie et pétillans d'allégresse. Cette peinture exagérée n'était toutefois pas absolument dénuée de vérité. La colonie des débiteurs avait pittoresquement distribué ses plaisirs ; des restaurans à la tête desquels marchait un établissement confortable, des cafés nombreux, des salons de jeu, la coquetterie de quelques appartemens, le travail de plusieurs industries variées, la diversité des ressources, les soins de chaque ménage particulier, donnaient à cet ensemble, jeté dans un édifice,

disposé de telle sorte qu'un seul regard ne pouvait en saisir la généralité, quelque chose d'animé et de piquant comme la vie du dehors. Aujourd'hui toutes ces nuances sont effacées ; il n'est plus possible qu'une superficie mouvante et enjouée cache aux yeux attentifs la misère du fond : un aspect régulier et correct a tout nivelé !

Une comparaison fera mieux ressortir la différence que nous voulons signaler.

Selon nous, la maison de la rue de Clichy est à la maison de Sainte-Pélagie ce que la belle, vaste et splendide galerie vitrée est aux anciennes galeries de bois.

L'architecture, l'hygiène, la vie matérielle, la décence publique, ont profité de ce changement ; mais le vieux Palais-Royal n'existe plus ; il est permis d'en regretter le coup d'œil, si philosophique, si rempli d'intéressantes observations, si fécond en contrastes amusans et instructifs. Honni soit qui mal y pense !

Sainte-Pélagie était la prison des mauvais sujets auxquels, comme on le sait, l'amabilité manque rarement ; la maison de Clichy est une retraite destinée à la méditation de fautes ou de désastres qu'il faut songer à réparer ; la morale a gagné quelque chose à ce déménagement ; la poésie y a tout perdu.

Une justice qu'il faut se hâter de rendre à la



nouvelle prison pour dettes, c'est que rien n'a été négligé pour le bien-être des détenus : espace, air, salubrité, clarté, distribution d'eau et de chaleur, détails d'habitation, promenade d'hiver et d'été, facilité de réunion ou d'isolement, tout a été prévu, tout a été obtenu, et autant qu'il a été donné à l'architecte d'adoucir la triste position des détenus, il l'a fait. Plus d'une maison de santé pourrait, sous ce point de vue si essentiel, porter envie à la maison de la rue de Clichy. Comme lieu de captivité on peut dire que la position du prisonnier a été réduite à la stricte et seule privation de la liberté. Leur malheur n'est-il donc pas déjà assez grand !

L'entrée de la prison n'a rien qui puisse faire naître d'accablantes idées ; une cour, des bâtimens qui ressemblent aux dépendances ordinaires d'un hôtel, et au fond, un corps de logis qui, sans les barreaux qui garnissent ses fenêtres, pourrait être pris pour une riche habitation, ou pour l'entrée d'un hospice bien doté et bien tenu, frappent les premiers regards. A gauche, un bâtiment porte cette inscription : *Section des femmes* : trois ou quatre infortunées languissent dans ce gynécée de misère. Nos mœurs font justice de cette barbarie qui s'en prend à des femmes pour des transactions d'in-

térêt ; et ces prisonnières ne sont là que pour mémoire, s'il est permis de parler ainsi, et comme pour attester que dans le code du peuple qui se proclame la nation la plus civilisée du monde, il y a encore de telles sévérités contre un sexe que notre société entoure de tant de prévenances et de tant de galanterie.

En pénétrant plus avant on ne se heurte pas contre des guichets à porte basse, contre des geôles à poternes écrasées ; on n'entend plus les geôliers répéter au débiteur cette humiliante formule : « *baissez la tête !* » Des grilles vastes et élevées, comme celles d'un parloir de couvent, donnent entrée dans la salle du greffe, qui touche elle-même au cabinet du directeur et à un salon destiné aux conférences des détenus avec les personnes qui ne peuvent pas pénétrer dans l'intérieur de la maison. De cet endroit, le premier où l'on dépose la personne du débiteur saisi pendant l'accomplissement des formalités de transcription et d'écrou, on aperçoit une vaste cour, bien sablée, avec quelques arbres hauts et verdoyans, des bancs de gazon, et au pied du mur d'enceinte opposé au bâtiment, dans la longueur de cette cour, un beau parterre, tout émaillé d'arbustes et de fleurs, avec deux pelouses fraîchement entretenues. Cette vue n'a rien qui ne doive consoler.



Quand le débiteur est livré aux geôliers, il s'arrête à la porte qui ne doit plus se rouvrir pour lui que par sa libération ou par la volonté de son créancier ; il y parvient par un corridor hérissé de postes de surveillans ; les sonnettes retentissent comme un cri de vigilance ; il passe sous le feu d'un examen attentif ; un prétexte quelconque, ordinairement celui de l'enregistrement de son nom, le retient pendant quelque temps au milieu de ses futurs gardiens, qui mettent ces instans à profit pour bien étudier et pour bien connaître son visage ; puis il est lancé dans la prison !

Une large galerie qui règne dans tout le rez-de-chaussée de l'édifice et supportée par un rang de colonnes contient la première série des chambres ; dix-neuf prisonniers l'habitent, mais c'est la place publique de la prison, c'est le passage et le centre de tout le mouvement qui y règne. Éclairée par trois grilles qui s'ouvrent sur la cour, et par une file de hautes fenêtres, cette galerie est chauffée par un conduit de chaleur souterraine qui s'échappe par les ouvertures de planches percées à jour qui recouvrent ce conduit. Cette même disposition se retrouve dans toute la maison. Un vaste caléfacteur dont le tuyau s'élève dans la hauteur de l'escalier, à peu près comme les poêles des salles

de spectacle, fournit et distribue le calorique destiné à chauffer toutes les chambres. Des bancs sont disposés de l'autre côté de la galerie, le long des cellules. Cet endroit est aussi le marché de la colonie. De petits commerces de vin, un modeste café, un débit de tabac et d'épiceries, un petit buffet de pâtisserie, garnissent quelques chambres. Ces industries sont humbles, et elles s'effacent devant le *café restaurant* qui occupe l'une des extrémités de la galerie. Le double local en est vaste et bien disposé ; mais dans tout ce qui n'est pas extérieur cet établissement est bien loin de remplir le but réel de sa destination. Il est flanqué par la *cantine* succursale du restaurant ; à l'autre extrémité, le *cabinet de lecture* étale ses tables et dresse ses tentes ; on y reçoit presque toutes les feuilles ; quelques livres forment le fonds de la bibliothèque mise en location. Le rez-de-chaussée est de toute la maison le meilleur point d'observation. Le matin vous voyez accourir tous les détenus, pressés de se procurer l'eau que leur fournissent deux robinets établis dans la cour ; plus tard les visiteurs, les appels, les lettres, les commissions, l'achat des provisions, les préparatifs de toute espèce, vous mettent au courant de la situation de chacun d'eux. Ses ressources, ses craintes, ses espérances, se ré-



vèlent; ses joies et ses douleurs se projettent en saillie; rien ne peut passer inaperçu. Le mouvement de la prison apparaît en même temps; les entrées et les sorties retentissent toutes dans le rez-de-chaussée. Il est si vrai de dire que la maison toute entière se reflète dans cette portion de l'édifice, qu'il y a quelques mois, un ordre supérieur a fait fermer une petite salle de jeu qui blessait les regards des visiteurs; le *baccarat* a été chassé du rez-de-chaussée, on l'a exilé au premier étage. Cet antre du jeu dans lequel les détenus vont se disputer quelques pièces de monnaie, cette sentine qui perpétue au dedans les vices du dehors, se montre d'abord sous un aspect hideux; on nous a expliqué que cette tolérance était nécessaire; le jeu particulier, avec ses vices et sa mauvaise foi, envahirait toutes les cellules; ne pouvant bannir cette passion, il a fallu transiger avec elle; on a ajouté que cette table de *baccarat* offrait aussi l'avantage de faire circuler plus d'argent dans la prison et d'établir aux dépens des plus aisés quelque bien être pour les plus pauvres. L'expérience de ceux qui nous ont transmis ces observations leur donne pour nous une garantie satisfaisante.

Au premier, au second et au troisième étage, de longs corridors aérés et éclairés par deux fenêtres sur la cour et deux larges ouvertures aux

extrémités forment le local de détention; cent trente cellules s'ouvrent sur ces corridors. Chaque prisonnier est seul; moyennant finance, la maison lui fournit un mobilier convenable: pour cinq sous par jour, *minimum* du loyer, il a une couchette en fer, une armoire, une table, deux chaises, un matelas, une paillasse, une couverture et une paire de draps qu'on change tous les quinze jours. Nous devons le dire, ces objets sont fort propres et en excellent état; il peut se procurer en location des tables, des chaises, des couvertures, un oreiller, des draps blancs plus fréquemment, et des serviettes; les autres menus ustensiles doivent être achetés par lui. A l'extrémité de chaque corridor tout a été prévu pour que rien ne manquât aux prisonniers, sans nuire à la salubrité de leur habitation. Des postes de surveillans sont aussi établis pour chaque division des différens étages; des hommes de peine, qui portent le nom d'*auxiliaires*, leur sont adjoints; ils sont spécialement chargés de tenir l'établissement dans la plus grande propreté possible.

Il y a des chambres fort élégantes; des rideaux, des tapis, des tableaux, les embellissent; une vue qui s'étend d'un côté sur les jardins de Tivoli; de l'autre, sur le Panorama de Paris, est aussi tantôt un motif de consolation, tantôt un



sujet de regret; pour le prisonnier, le souvenir ou l'espoir naissent également dans ces contemplations du dehors. Dans la fin du mois d'août des inspecteurs visitèrent la prison pour dettes; ils étaient accompagnés d'architectes qui devaient constater le bon état des bâtimens. Ils crurent remarquer que des pots de fleurs placés sur les fenêtres ou des touffes de plantes grimpantes que les détenus faisaient se cramponner en spirale autour de leurs barreaux, pour en voiler la tristesse, compromettaient la durée des murailles; quelques traces d'eau leur inspirèrent ces craintes. Par une mesure générale, on ordonna la suppression de toutes les fleurs; quelques-unes furent transplantées dans le parterre, les autres périrent; brutalement arrachées, on les jetait du haut des croisées. On ne peut se figurer ce qu'il y eut de douleur dans cette exécution; il faut savoir combien, dans l'étroit espace d'une prison, toute distraction est précieuse. Ce jour-là, dans la maison, on ne raconta qu'une seule anecdote: c'était celle de l'araignée de Péliisson écrasée par une des grosses clefs d'un geôlier de la Bastille; on écrivit même sur l'une des hautes murailles ces vers de Delille:

« Un geôlier au cœur dur, au visage sinistre,  
Indigné du plaisir que goûte un malheureux,  
Foule aux pieds son ami et l'écrase à ses yeux. »

Il est défendu aux détenus de préparer chez eux aucun aliment; ils ne peuvent recevoir du dehors que des alimens tout disposés, et rien qui soit destiné à une cuisson nouvelle. Cette mesure les livre impitoyablement aux exigences de la cantine et du restaurateur. Nous n'hésitons pas à le dire, elle est à la fois injuste et nuisible.

L'entrepreneur qui exploite en même temps le restaurant, le café et la cantine, affranchi de toute rivalité, appuyé sur le monopole, et soutenu d'ailleurs par les difficultés si nombreuses d'une surveillance exacte et persévérante, dédaigne toute espèce d'améliorations, et, occupé seulement d'augmenter ses bénéfices, il se montre trop souvent peu scrupuleux sur le choix et sur la préparation des denrées qu'il livre à la consommation des détenus. Toute concurrence, quelque minime qu'elle soit, dès qu'elle lui porte ombrage, est aussitôt frappée d'interdiction; il faut donc passer par ses provisions. Le vin y est surtout d'une qualité tellement mauvaise, qu'il devient souvent impossible de le boire; on ne peut s'en procurer du dehors qu'à



grands frais, dans une proportion sagement réglée pour éviter les scènes tumultueuses de l'ivresse, cette triste et facile consolation des malheureux. Ce transport est d'ailleurs si hérissé d'embarras de toute espèce, qu'on se voit bientôt contraint d'y renoncer.

Les ressources du prisonnier pour dettes sont cependant étrangement bornées; la consignation alimentaire de trente francs par mois, faite par le créancier, est réduite par les dépenses de *la pistole à vingt-deux francs cinquante centimes*, laquelle somme est partagée par dixièmes, qui forment une paie de *quarante-cinq sous*, qu'il est solennellement appelé, tous les trois jours, à aller toucher à un petit bureau situé au premier étage. Le moment de la paie est toujours un moment de joie. En cet instant, en signant sur le registre de paiement, toutes les infortunes fraternisent, pour ainsi dire, par cet émargement de détresse. La réunion est complète, on fait queue à l'étroit guichet du payeur, et il y a dans la journée de la paie un redoublement de circulation métallique à la cantine, dans les buvettes et sur le tapis vert du *baccarat*.

Il serait donc équitable de mesurer le prix et la qualité des alimens vendus au prisonnier à l'exiguité de ses moyens. Il y a pour lui pré-

somption nécessaire d'indigence. Les architectes de la nouvelle prison paraissent avoir parfaitement compris cette situation. A tous les étages, à l'extrémité orientale de chaque corridor, on a établi des salles avec de hautes cheminées; on en a fait maintenant des dortoirs d'auxiliaires; mais le caléfacteur qui porte la chaleur dans toutes les parties de l'édifice indique clairement que ces cheminées n'ont point été destinées à chauffer une maison déjà chauffée, mais bien à être le foyer de vastes cuisines réservées pour la préparation des alimens des détenus. On laisse espérer que cette destination leur sera rendue, et que les prisonniers pourront ainsi se soustraire aux exigences de leur nourrisseur privilégié. Ce serait un bienfait.

Les visiteurs, c'est-à-dire les personnes qui peuvent pénétrer auprès des détenus, avec une permission expresse délivrée par eux-mêmes et confirmée par le chef du bureau des prisons à la préfecture de police, ne sont admis que trois fois par semaine. A l'heure ordinaire du repas, c'est-à-dire à six heures en été et à trois heures en hiver, ils sont obligés de se retirer; ils ne peuvent donc pas, comme cela se pratiquait dans l'ancienne prison, se mêler aux soins et aux dépenses d'un diner qu'ils ne partageront point. Ces visiteurs ne sont plus, comme jadis,



de brillans convives qui viennent passer une ou deux heures, une soirée en prison, pour varier leurs jouissances et faire diversion à l'éclat de leurs joies ordinaires. Non, ce sont, hélas! des femmes, des mères, des sœurs, des enfans, des parens, des amis, qui viennent jeter un mot d'espérance dans le cœur d'un mari, d'un fils, d'un frère, d'un père, d'un parent; ou bien ils viennent adoucir, par un moment d'entretien affectueux, la séparation qui s'est placée entre eux. Ce sont aussi des hommes d'affaires qui appellent au greffe le débiteur, pour terminer, dans leur intérêt commun, cette inutile détention qui ne sert qu'à aggraver à la fois deux positions, celle de l'homme qui l'a ordonnée et celle de l'homme qui la subit. Tels sont ceux qui, depuis dix heures du matin, heure de la première admission, jusqu'à la cloche de la sortie définitive, font résonner dans les cours, dans les corridors et dans les escaliers, la sonnette aux tintemens monotones et la voix stentorienne des gardiens.

Quelquefois une toilette simple, légère et gracieuse, glisse furtivement à travers la colonnade du rez-de-chaussée; un voile épais, un pas précipité, de l'effroi dans les moindres mouvemens, tout révèle une de ces apparitions qui font battre, à la fois et d'un même mouvement, tous les

cœurs de ces hommes arrachés d'un monde dont ils rêvent néanmoins les enivrantes voluptés. Alors, vous dont ces anges viennent éclairer la cellule, veillez sur eux, recevez-les à la première porte et tâchez que ces regards sous lesquels il faut qu'ils passent ne les touchent pas; tâchez que les paroles de désirs qui ne connaissent presque plus de retenue, n'arrivent pas jusqu'à leurs oreilles; puis, si vous aimez d'amour réel la femme qui, pour vous, a consenti à cette course pénible, obtenez d'elle qu'elle ne revienne plus. Oh! il y a dans un tel sacrifice bien au-delà de ce que l'amour le plus vif a le droit d'exiger et d'attendre!

On le voit assez, le prisonnier pour dettes est actuellement à peu près réduit à ses propres forces pour pourvoir à sa subsistance; la dureté de sa condition est déplorablement augmentée par le monopole du restaurant et de la cantine. J'ai vu les cantines des prisons civiles; j'ai vu celle de la prison centrale de Poissy, dans laquelle on ne renferme que des hommes *condamnés* à un an d'emprisonnement. Toute comparaison entre ces établissemens et la cantine de la maison de la rue de Clichy est contre cette dernière. A Poissy notamment, grâce au zèle, à la probité et surtout à la sollicitude si éclairée, si bienveillante et si désintéressée de M. Détri-